

LA QUESTION DE LA DÉFENSE ANTIMISSILES EN EUROPE

ENTRE DILEMMES, CONFUSIONS ET TENSIONS

PAR

ANDRÉ DUMOULIN (*)

Le projet américain d'installation, entre 2011 et 2013, de composants antimissiles balistiques en Europe centrale et orientale (1 radar et 10 missiles intercepteurs à effet de choc (1) pour interception à mi-course dans l'espace) a assurément nourri une partie des débats transatlantiques de l'année 2007. Certes, la question du bouclier et de l'épée est des plus anciennes : nous avons déjà connu les débats controversés autour de l'*Anti-ballistic Missile* (ABM) dans les années 1960-1970 (2), avant ceux relatifs à «la guerre des étoiles» (SDI) des années 1980 et à ses prolongements plus réalistes avec le *National Missile Defence* (3) sous Clinton, puis le projet multicouches (4) du *Ballistic Missile Defense* (BMD) – dont l'excroissance européenne (5) doit faire partie – et enfin les programmes antimissiles de théâtre (MEADS, *Aster* franco-italien, *Patriot PAC-3*, S-300/-400 russes, THAAD américain, *Arrow 2* israélien, etc.) qui ont fleuri en parallèle. Ces différents programmes – y compris japonais et israéliens – furent stimulés par la prolifération post-Guerre froide des missiles balistiques et par la menace d'États dits du seuil nucléaire, en particulier l'Iran.

La spécificité du débat actuel sur le programme de déploiement antimissiles en Pologne (missiles intercepteurs près du village de Koszalin) et en République tchèque (radar à bande X près du village de Misov) est qu'il pose de manière aiguë bon nombre de questions d'ordre politique, militaire, économique, doctrinal et environnemental, à la fois entre alliés des deux

(*) Chercheur à l'École royale militaire (Bruxelles, Belgique), chargé de cours adjoint à l'Université de Liège et maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles (Belgique).

(1) A savoir sans charge explosive.

(2) Pour un historique de la question antimissiles, cf. Jean-Philippe BAULON, *Défense contre les missiles balistiques*, Economica, Paris, 2006 et *Défense & sécurité internationale*, mai 2007. Les États-Unis ont dénoncé unilatéralement le Traité ABM en décembre 2001.

(3) Burkard SCHMITT / Julian LINDLEY-FRENCH, «National Missile Defence and the future of nuclear policy», *Occasional Papers*, ISS/WEU, Paris, sept. 2000; Xavier DE VILLEPIN, *Les Enjeux de la défense nationale antimissiles aux États-Unis*, Les Rapports du Sénat (n° 417), 14 juin 2000.

(4) Cf. le site Internet www.missilethreat.com; James M. LINDSAY / Michael E. O'HANLON, «Missile defense after the ABM Treaty», *The Washington Quarterly*, été 2002; Collectif, «NMD : la fuite en avant?», *Forum du désarmement*, n° 1, 2001.

(5) Il s'agit du troisième site du *Ground-based Midcourse Defence* (GMD). Les deux autres sites sont déjà opérationnels en Alaska (Fort Greely) et en Californie (Vandenberg Air Base) et interceptent les missiles tirés d'Asie et de Corée du Nord.

rives de l'Atlantique, mais aussi entre Européens. Il joue de la complexité, puisque les systèmes concernés par le bouclier américain doivent être distingués des projets de défense propres à l'OTAN (6) que sont, d'une part, la défense de théâtre en Europe ou en projection expéditionnaire avec l'*Active Layered Theatre Ballistic Defence* (7) adoptée en 1999, d'autre part, l'étude de faisabilité d'un système de protection globale du territoire de l'OTAN achevée en 2006 (8) et, enfin, le lancement, en mai 2002, de l'étude du groupe de travail *ad hoc* OTAN-Russie sur la défense contre les missiles de théâtre, qui vise, par l'interopérabilité, les tactiques et les procédures, à imaginer des opérations conjointes dans ce champ.

Le bouclier antimissiles pose en filigrane l'avenir de la dissuasion nucléaire en Europe. Il entraîne également des repositionnements stratégiques et diplomatiques de la part de la Russie. Il doit enfin être mis en perspective avec l'argumentaire premier qui est celui d'une menace balistique future iranienne. Il est donc associé à une perception américaine de la menace terroriste post-11 septembre, ce qui implique qu'on ne peut comprendre la proposition américaine de déploiement antimissiles en Europe si on ne replace pas ces installations dans le cadre plus large de la défense multicouches – avec les anciens systèmes d'alerte radar à Fylingdales (Royaume-Uni) et à Thulé (Groenland) en voie de modernisation, les installations d'interceptions en Alaska et en Californie, les capteurs spatiaux (9), ainsi que les systèmes multiples d'interception terrestres, maritimes (AEGIS-missile *Standard-3*) et aériens (opérationnalité en 2009 du laser aéroporté ABL iode-oxygène monté sur *Boeing B747-400F* modifié pour interception en phase de propulsion).

Au-delà, il convient toujours de se poser la question de la pertinence de la défense antimissiles face aux moyens – y compris asymétriques – dont un adversaire peut disposer pour contourner le bouclier (10), de la capacité de camouflage et de mobilité des systèmes (11), de l'extrême difficulté de pouvoir réaliser un jour de manière très réactive (12) et efficace une intercep-

(6) Luke HILL, «TMD NATO starts the countdown», *Jane's Defence Weekly*, janv. 2001; Nicholas FIORENZA, «NATO TMD», *Armed Forces Journal*, nov. 2002.

(7) 1 300 km de portée à l'horizon 2010 et 3 000 km de portée à l'horizon 2016. Ce projet donne lieu à l'examen de coopérations possibles avec la Russie.

(8) Cf. Michael MATES, *Débat sur la défense antimissile*, Rapport de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, n° 179 STC 07 F, Bruxelles, 2007.

(9) Actuellement, les satellites radars à infrarouge ne peuvent suivre que les missiles en phase de propulsion (fort dégagement de chaleur). Les Etats-Unis projettent cependant d'introduire des radars spatiaux SBIRS de détection infrarouge pouvant poursuivre les missiles même après le largage des moteurs-fusées, c'est-à-dire après abaissement de la température.

(10) A savoir par brouillage des radars au sol, ogives manœuvrantes, leurrage, saturation, trajectoire dépressive, usage de missiles de croisière ou transport non balistique de la charge nucléaire par cargo civil ou introduite en fraude (asymétrie).

(11) Nous nous rappellerons à cet égard la difficulté à détecter et à détruire les lanceurs mobiles SCUD irakiens durant la deuxième guerre du Golfe.

(12) La fenêtre d'opportunité pour l'interception dans cette phase de tir – avant que le moteur s'éteigne et que le missile assaillant poursuive sa course balistique à moindre visibilité – serait de 4 à 5 minutes pour un missile à perpropol liquide et de 3 minutes pour un missile à perpropol solide (*Jane's Defence Weekly*, 21 mars 2007).

tion (13) – pire encore si celle-là veut être effectuée dans la phase montante du missile moteur allumé, ce qui n'est pas de la capacité des missiles à déployer en Tchèque –, des impondérables et autres difficultés techniques à ce sujet (14) – incommensurables lorsque le missile dispose de leurres – et, enfin, des conséquences environnementales si l'interception fragmente le missile assaillant (pollution radioactive, voire déclenchement de la charge en cas d'absence de système d'insensibilité au choc, comme il en existe dans les bombes nucléaires de dernière génération) (15).

La perception de la menace balistique dans sa version nucléaire (biologique ou chimique) «venant du Sud» et pouvant affecter les forces américaines en opération, les bases avancées en Europe, les alliés européens et, à long terme, le sanctuaire national des Etats-Unis sont d'une certaine manière mis dans le même registre. En passe d'être partagée implicitement par les Européens, cette vision, qui repose sur le syndrome national du 11 septembre, tend en apparence seulement à «minorer» artificiellement ce qui fonde la première défense contre l'agression balistique, à savoir la dissuasion nucléaire. Or, celle-là, loin de s'effacer, est actuellement en pleine phase de modernisation qualitative, en termes de précision, furtivité et pénétration.

L'interrogation est donc majeure. Les postures nucléaires française, britannique et américaine en Europe ne sont-elles pas suffisantes pour empêcher toute «aventure» d'une puissance émergente, sauf à penser que les «Etats voyous» qui veulent eux-mêmes sanctuariser leur territoire, seraient en même temps insensibles au discours de la dissuasion? Est-on certain que l'Iran, puissance régionale, souhaite disposer d'une capacité balistique intercontinentale ou n'est-ce qu'une question de temps? Le projet antimissiles américain en Europe est-il véritablement associé à la défense de l'Europe (couplage) ou s'apparente-t-il plutôt à un dispositif multicouches permettant en quelque sorte d'«épuiser» et de «réduire» le nombre de missiles passant au travers des défenses et se dirigeant vers le territoire américain – ce qui, au demeurant, a pour objet de créer de l'incertitude supplémentaire et de complexifier la prise de décision de l'agresseur potentiel? En tant

(13) Le taux de réussite des tests américains d'interception n'est pas optimal et la plupart des essais réussis sont très stéréotypés, prévisibles et donc «artificiels».

(14) Cf. David COTTLE, «NATO and Missile Defence», intervention du Secrétaire général de l'AIAA à la Multinational BMD Conference and Exhibition, Maastricht, 3 sept. 2007.

(15) Relevons que cette inquiétude, dont l'origine est à rechercher dans la nouvelle priorité accordée aujourd'hui à l'environnement, ne fut que très rarement mise en avant durant la Guerre froide, lorsque des centaines de missiles étaient pourtant en jeu dans les scénarios et que les interceptions étaient à charge nucléaire. Aujourd'hui, le système A-135 autour de Moscou est constitué de systèmes antibalistiques en silos, dont une grande partie est maintenant à explosif classique. Le système russe est composé de 68 missiles *Gazelle* (SH-08) de 80 km de portée et de 32 missiles *Gorgon* (SH-11) de 350 km de portée, censés tous deux protéger la ville, ses conurbations et les dizaines de quartiers généraux. Nous pouvons estimer que, entre encaisser une explosion nucléaire ou une pollution associant les débris, les dirigeants – s'ils en ont le temps – feront le choix le moins dramatique. Enfin, l'interception ayant lieu à environ 200 km d'altitude, une grande partie des débris seront calcinés en rentrant dans l'atmosphère, sans éluder cependant complètement la question des retombées radioactives.

qu'Européens, faut-il s'engager dans le projet de défense territoriale stratégique ou seulement établir une veille technologique à son propos, tout en se concentrant financièrement sur la défense antimissiles de théâtre des forces terrestres en opération extérieure ?

Voilà des questions importantes, puisqu'elles forcent à nuancer la perception des menaces face à des missiles qui restent aujourd'hui rustiques, à définir une diplomatie subtile avec l'Iran et à déterminer où l'Europe peut se situer dans l'espace de défense américain, sachant que les Etats-Unis auront le dernier mot sur le lancement des missiles intercepteurs, délais d'alerte oblige. Les Européens sont aux avant-postes des zones instables et le développement des technologies antimissiles se poursuit aux Etats-Unis, mais également en Russie, en Israël et dans d'autres pays occidentaux (système de théâtre), alors que la notion même de sécurité aérienne devient, elle aussi, globale. Quant à la dimension stratégique du bouclier américain en Europe, sa définition comme 3^e site, après l'Alaska et la Californie, confirme cette posture.

LE « JEU D'ECHECS » A LA RusSE

La Russie a orchestré une campagne de contestation contre cet écheveau de projets. Il ne s'agit pas de contester les programmes antimissiles de théâtre de l'OTAN, ni de tolérer une militarisation du programme nucléaire iranien ou encore de négliger les intérêts communs en matière de lutte anti-terroriste et de prolifération NBC. Il s'agit plutôt pour Moscou de condamner avec fermeté le programme antimissiles américain multicouches, en particulier le troisième site du projet de bouclier à finaliser sur le Vieux Continent, aux portes de la Russie (16). Cette attitude ferme rappelle celle formulée par Moscou quand furent engagés les différents élargissements de l'Alliance atlantique vers l'Europe centrale et orientale, les différents accords de coopération militaire avec certains Etats de l'Asie caucasienne et les « révolutions de couleur » en Ukraine et en Géorgie.

Aux arguments de la proximité intolérable des lanceurs et de la faculté du radar à surveiller aussi les forces stratégiques russes s'ajoute la critique de la capacité américaine à intercepter les vecteurs balistiques russes – certes, de manière très marginale, vu le nombre d'intercepteurs américains qui seront déployés par rapport au nombre de missiles intercontinentaux russes dont la vitesse et la trajectoire polaire permettent de ne pas être affecté par les quelque dix missiles à effet de choc (17). Une autre inquiétude est liée au fait que *« les intercepteurs pourraient plus tard être remplacés par des*

(16) Proximité qui s'ajoute à celle de la présence américaine en Asie caucasienne et centrale ainsi qu'en Afghanistan.

(17) L'autre argument américain repose sur le fait que le radar installé en République tchèque n'effectuera pas de rotation mais sera braqué en permanence sur le Moyen-Orient.

fusées offensives» (18), alors même que les silos prévus en Pologne seront trop petits pour accueillir des missiles nucléaires, que, dans le doctrinal nucléaire prévisible, les hypothétiques systèmes nucléaires offensifs (19) seront nécessairement mobiles et que, au final, il existe une aviation nucléaire de théâtre américaine déployée en Turquie depuis des décennies.

La stratégie russe de montée des tensions a été plurielle : suspension de l'application du Traité sur les forces conventionnelles en Europe de 1990 (FCE) (20), menace de dénonciation du Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (INF) (21) – parallèlement à la suggestion de faire appliquer ledit traité à tous les Etats dans le monde (22) –, recherche/consolidation de nouvelles alliances (Russie-Chine, Russie-Inde), renforcement de l'Organisation de la coopération de Shanghai (23) (OCS), utilisation des exportations énergétiques comme levier politique, blocage autour du dossier du Kosovo, annonce de différents plans de réarmement naval et nucléaire (24) alors que le Traité START arrive à expiration en décembre 2009, augmentation du budget de la défense, exercice à grande échelle faisant intervenir des bombardiers stratégiques au-dessus des océans Pacifique, Atlantique et Arctique, manœuvres avec la Chine...

Si la tension est en partie quelque peu retombée du fait des discussions en cours sur une coopération américano-russe globale sur la question antimissiles – incluant la proposition du Président Poutine d'utiliser plutôt un radar transhorizon loué par les Russes à Gabala en Azerbaïdjan (25) et une autre installation près d'Armavir (sud de la Russie) opérationnelle en 2008 –, il est facile de deviner que les remontrances russes reflètent la volonté du pays de retrouver sa place comme puissance qui compte. Entre rhétorique, musculation, gesticulation et paranoïa se dissimulent en partie les effets induits par l'humiliation de la fin de la Guerre froide, la volonté de peser sur les politiques des anciens Etats ex-communistes du Pacte de Varsovie

(18) Selon Pavel FELGENHAUER, analyste de défense au magazine *Novaia Gazeta*.

(19) Relevons néanmoins que les Etats-Unis et l'OTAN ont, de concert, il y a quelques années, décidé de ne pas édifier des dépôts nucléaires dans les pays d'Europe centrale et orientale. L'évolution prévisible serait plutôt de réduire le potentiel nucléaire américain (bombe B-61) encore dispersé en Europe.

(20) Cf. Jane M.O. SHARP, *Striving for Military Stability in Europe. Negotiation Implementation and Adoption of the CFE Treaty*, Routledge, New York, 2006; Alain DE NEVE, «La suspension du Traité FCE par la Russie : jeu de dupes ou menace réelle?», *Note d'analyse*, n° 1, RMES, Bruxelles, 25 juil. 2007. Notons cependant que le Traité FCE n'est toujours pas entré en vigueur dans sa forme révisée, en raison de divergences entre l'OTAN et la Russie concernant la Géorgie, la Moldavie et les Etats baltes.

(21) Avec, pour sous-entendu, de jouer sur la portée du missile sol-sol mobile *Iskander* et d'en installer à Kaliningrad. Le Traité INF signé en décembre 1987 et entré en vigueur en mai 1988 concerne les systèmes balistiques de 500 à 5 500 km.

(22) Une façon de résoudre la question balistique iranienne.

(23) Créé en 1996 pour répondre aux défis sécuritaires posés par la chute de l'URSS, l'OCS est composée aujourd'hui de la Russie, de la Chine, de l'Ouzbékistan, du Kirghizistan, du Kazakhstan et du Tadjikistan. A noter que le Président iranien y est observateur depuis deux ans.

(24) Sans toutefois dépasser les 2,9% du PIB d'ici 2010.

(25) Cependant, ce radar «vétuste» ne peut être un radar de poursuite et de guidage d'interception, mais un radar de veille!

et les effets de la vague nationaliste de la population russe sur la politique de surenchère d'un Kremlin «néo-tsariste».

Cette politique à facettes (26), cette stigmatisation de l'encerclement et cette «diplomatie de choc» placent l'Europe en mauvaise posture, elle qui ne veut pas revivre une nouvelle «crise des euromissiles» et une ambiance digne de la Guerre froide, elle qui se trouve dans la zone d'intérêt russe et américaine, tout en se situant à proximité des zones de fracture géopolitique. *A contrario*, les relations entre la Russie, l'UE et les Etats-Unis empruntent en parallèle des coopérations qui ne semblent pas avoir trop souffert de la «crise du bouclier»: échanges d'officiers de liaison, poursuite vaillante que vaillante du Conseil OTAN-Russie, coopération maritime en matière de sauvetage sous-marins, ouverture d'un bureau de l'OTAN à Moscou, aide occidentale au désarmement nucléaire partiel de la Russie, participation navale aux opérations *Active Endeavour* antiterroristes, etc.

En soufflant le chaud et le froid, Moscou semble tenter de diviser Américains et Européens, tout comme les Etats-Unis seraient soupçonnés de s'opposer à la construction de relations structurelles profondes entre la Russie et l'Europe.

LA RÉPONSE DIPLOMATIQUE EUROPÉENNE : LE JEU DES ETATS ET DES ORGANISATIONS

Dans le dossier du bouclier antimissiles en Europe, la dimension politique reste essentielle, même si, par moment, elle est complexifiée par l'entrecroisement de facteurs institutionnels, techniques et budgétaires (27).

Bien que, d'une part, le président du FDP allemand ait appelé, début mars 2007, la présidence semestrielle de l'UE à défendre les intérêts européens en matière de sécurité sur la question du bouclier et à éviter un affaiblissement de la PESC et que, d'autre part, Javier Solana ait précisé que le partenariat UE-OTAN ne devrait pas avoir à souffrir du projet américain, le dossier a été abordé de manière bilatérale, entre, d'un côté, les Etats-Unis et, de l'autre, la Pologne et la République tchèque. Certes, le Haut-Représentant pour la PESC a rappelé aux eurodéputés, le 29 mars 2007, que si l'UE n'est pas une alliance défensive et si «*l'enceinte européenne n'est pas le lieu de la prise de décision*», «*le droit de souveraineté des Etats doit être compatible avec l'intérêt général de l'Union*».

Cependant, malgré les assurances de Patricia Sanders de la *Missile Defense Agency*, lors d'une audition au Parlement européen le 28 juin de la

(26) Pour saisir l'évolution de la Russie, cf. *La Russie. Enjeux internationaux et intérieurs*, IFRI/Armand Colin, 2007.

(27) Cf. André DUMOULIN, «Qui parle au nom de l'Europe?», Communication au colloque «La défense antimissiles en débat (s)», organisé par le Club Participation et Progrès, Paris, 15 oct. 2007. Les actes paraîtront dans la collection «Défense» chez L'Harmattan.

même année, les clivages idéologiques intra-européens sont perceptibles. Dans l'espace de l'UE, nous sommes encore et toujours dans le jeu étatique, avec les prudentes subtilités françaises, les incertitudes balancées allemandes, les doutes autrichiens (28), belges, luxembourgeois, slovaques et hongrois, les réserves italiennes et espagnoles, les certitudes danoises et britanniques, les demandes de dialogue et de transparence norvégiennes (29) ou encore les besoins de réassurance tchèques et polonais.

Et si la surdité des institutions bruxelloises est apparente, c'est qu'elle renvoie au mutisme dès lors qu'il s'agit de défense territoriale et de dissuasion nucléaire européenne – c'est assurément ce qui se cache, comme nous le savons tous, en filigrane, dans les débats antimissiles, derrière la notion de non- et de contre-prolifération. Le refus de voir rééditer les tensions de 2003 autour de la crise iraquienne avec la frontière entre la « vieille Europe » et la « nouvelle Europe » explique le reste, quand bien même la ligne de clivage est ici quelque peu différente (30) et que l'UE va financer l'amélioration des infrastructures civiles dans un rayon de 10 km autour de la future station radar (31).

Si nous devons laisser de côté l'Assemblée de l'UEO aujourd'hui snobée (32) malgré ses rapports et autres colloques (33), plusieurs pays sont mis sur le devant de la scène en s'exprimant en leur nom propre. C'est notamment le cas de la Pologne et de la République tchèque, qui négocient en bilatéral avec Washington, faisant en sorte aussi, par ce biais et indirectement, d'éviter le retrait complet des troupes américaines d'Europe – obsession des pays d'Europe centrale et orientale –, tout en essayant, pour Varsovie, d'exister entre la Russie et l'Allemagne.

Il s'agit aussi pour les parlementaires polonais et surtout tchèques de faire en sorte que l'OTAN fasse sien le projet américain, de manière à faciliter les ratifications, sachant que les opinions publiques (34) desdits pays ne sont pas très favorables actuellement au projet de bouclier. Soutenant l'idée de discuter avec Moscou tout en considérant que le radar en Azerbaïdjan

(28) Le ministre autrichien de la Défense considère comme « provocant » le bouclier américain (*Spyworld*, 23 août 2007).

(29) Discours de Liv Monica Bargem Stubholt, Secrétaire d'Etat au ministère norvégien des Affaires étrangères, tenu à l'Assemblée parlementaire de l'UEO, Paris, 5 juin 2007.

(30) La Hongrie aurait refusé certaines propositions américaines d'installation de composants antimissiles.

(31) *Spyworld*, 12 oct. 2007.

(32) Au sujet de l'évolution de l'UEO, cf. André DUMOULIN / Francis GEVERS, *L'Union de l'Europe occidentale : la déstructuration (1998-2006)*, Bruylant, Bruxelles, 2005.

(33) Edward O'HARA, *La Défense antimissile. Une position commune aux Européens?*, Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (document C/1971), Paris, 15 mai 2007. L'adoption de ce rapport, le 6 juin 2007, soutient l'élaboration, « dans le cadre de l'UEO et de l'OTAN, d'un 'concept de défense antimissiles répondant aux intérêts européens, qui soit interopérable avec le système de défense antimissile balistique (BMDs) américain et ouvert aux propositions russes de coopération' ».

(34) Cf. le sondage publié par l'institut CVVM du 24 avril 2007, d'après lequel 68 % de la population tchèque serait contre la présence du bouclier, ainsi que le sondage de l'institut CBOS du 19 février 2007, qui indique une réticence de 55 % des Polonais (contre 28 % favorables).

est «*un effort intentionnel russe pour bloquer ou geler la discussion*» (35), précisant aussi qu'il fallait informer les alliés sur l'état des discussions bilatérales (36), la Pologne oscille entre avantages stratégiques, *leasing* sur les systèmes anti-aériens destinés à protéger les sites d'intercepteurs et déceptions financières sur la question de la participation aux coûts de la construction du bouclier. Le changement de gouvernement après les élections législatives anticipées du 21 octobre dernier, qui a vu la défaite des frères Kaczynski au profit d'une vision plus européiste, pourrait complexifier davantage les négociations bilatérales. Quant à la Tchéquie, elle aurait exigé l'accès aux informations radars.

En France, la position a fluctué subtilement avant et après les élections présidentielles. Elle reste encore aujourd'hui prudente. Il y a eu celle de Jacques Chirac, assez réservée (37) lors de son énoncé le 9 mars. Il y a également eu celle des candidats aux élections présidentielles : interrogé à propos du bouclier, Nicolas Sarkozy a trouvé «*préoccupant de ne pas discuter ensemble, avec nos partenaires européens, du système de défense antimissiles que les Etats-Unis sont en train de mettre en place*», tout en précisant que ce n'est pas simplement le problème de la République tchèque ou de la Pologne, mais plutôt celui de l'Europe, sauf «*à renoncer à toute ambition d'une politique européenne de la défense*». Il y a celle enfin du Président de la République actuel, qui doit tout à la fois ménager la Russie, ne pas être instrumentaliser par les Etats-Unis, soutenir surtout les concepts de défense de théâtre et des troupes expéditionnaires – et non la défense anticités (38) –, faire confiance à la force de dissuasion hexagonale (39) et, peut-être, en arrière-fond de la crise iranienne, tenter de convaincre les Européens de la pertinence de cet outil politique complémentaire au concept antimissiles.

La posture est donc mouvante et complexe, expliquant dès lors le refus, certes temporaire, que le sujet revienne à l'OTAN en lieu et place du jeu bilatéral américano-polonais et tchèque. Avec une tentative de percevoir la posture russe, *via* des entretiens bilatéraux lors du G8 à Heiligendamm, début juin, avec l'hypothèse d'une expertise franco-russe pour l'installation du radar d'Azerbaïdjan (40), puis, avec la reconnaissance d'un cadre OTAN-Russie pour traiter ces sujets, le rappel, fort impertinent, «*qu'il s'agit aussi*

(35) Déclaration du ministre polonais des Affaires étrangères, citée par *Spyworld*, 28 juin 2007.

(36) Déclaration du ministre polonais de la Défense, 20 fév. 2007.

(37) A savoir que les installations antimissiles peuvent relancer la Guerre froide et créer une nouvelle division en Europe.

(38) La France «*n'a pas la volonté de participer au système antimissiles de défense des territoires et des populations proposé par les Américains*» : propos du porte-parole du Quai d'Orsay, 20 avril 2007.

(39) Relevons que, en 2008, sera lancé Spirale, un programme constitué de deux microsattelites destiné à valider des technologies de veille et d'alerte dans l'infrarouge et capable de détecter la signature d'un missile balistique dans sa phase de propulsion. Le développement de Spirale vise à assurer l'indépendance technologique, qui permettra la réalisation d'un programme opérationnel dans le cadre d'un système de protection antimissiles pensé à l'échelle européenne (DICOD).

(40) *Le Soir*, 8 juin 2007. Une réunion d'experts militaires français et russes a eu lieu durant la semaine du 9 juillet 2007 à Moscou.

d'un problème européen. Deux pays de l'UE ont pris des décisions stratégiques que je peux comprendre, mais il n'est jamais satisfaisant de voir l'Union européenne divisée». Quant au ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner, il a redit, le 18 septembre 2007, à la radio Echos de Moscou, ce qu'il avait déjà exprimé à l'Assemblée nationale auparavant, à savoir que le bouclier américain en Europe peut «sembler être une menace pour la Russie. Il faut donc éclairer toute cela par des discussions».

En Allemagne, la cacophonie a été alimentée par les différents partenaires de la coalition. Si le ministre de la Défense, Franz-Josef Jung, a estimé que «des précautions doivent être prises contre l'augmentation prévisible de la portée des missiles de certains Etats qui posent problème» (41) et fini par défendre l'idée de discussions du dossier antimissiles dans le cadre de l'OTAN, le ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier a reproché aux Etats-Unis leur manque de consultation avec la Russie, alors que les sites antimissiles étaient par trop proches d'elle, tout en prônant le dialogue avec les partenaires directement ou indirectement concernés (42), considérant au final que la menace de missiles iraniens n'était pas un argument convaincant (43). Et Steinmeier de proposer, tout comme le Chancelier, que les discussions migrent vers l'OTAN – en juillet 2007, Angela Merkel a estimé «intéressante» la proposition russe de défense antimissiles. Au final, Berlin, Athènes et Rome ont insisté pour que l'OTAN s'empare du sujet américain.

LE POIDS DE L'OTAN

L'Alliance a discuté de cette question à Séville en février 2007, lors de la rencontre des ministres de la Défense, tout en jouant sur la confusion entre les systèmes américains et les programmes antimissiles de l'OTAN (44). Dès le départ, les pays membres de l'OTAN ont estimé qu'il était préférable d'attendre que les négociations avancent au niveau bilatéral, avant d'envisager une réflexion dans le cadre atlantique sur le bouclier américain. Toutefois, cela n'a pas empêché que, en parallèle, Jaap de Hoop Scheffer, Secrétaire général de l'OTAN, plaide l'otanisation de la défense antimissiles à Munich (février 2007), puis tente d'apaiser la dialectique conflictuelle américano-russe (45), avant d'exprimer son inquiétude quant à la menace balis-

(41) Entretien accordé à l'Agence Reuter, mi-avril 2007.

(42) Le président du SPD, Kurt Beck, a jugé inadmissible le déploiement antimissiles américain (*Frankfurter Rundschau*, 9 mars 2007) et a souhaité à la même époque que les Européens parlent d'une même voix sur ce sujet. Quant à Guido Westerwelle, président du FDP (dans l'opposition), il a dit, en mars 2007, que le déploiement américain contredit les intérêts européens, qu'il s'agit de la sécurité de toute l'Europe et que les décisions doivent être concertées dans le cadre européen.

(43) *Europe, diplomatie & Défense*, Agence Europe, Bruxelles, 26 fév. 2007.

(44) A la fois le programme OTAN de défense antimissiles de protection des populations, dont les capitales alliées «ont pris note» en novembre 2006, et le programme de défense de théâtre de protection des unités expéditionnaires (*Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence – ALTBM D*).

(45) «Nous devrions partager nos points de vue de façon libre à l'intérieur du Conseil OTAN-Russie».

tique iranienne (mars 2007) (46) et de soutenir le caractère intangible de l'indivisibilité de la sécurité européenne en prenant en compte le Sud-Est européen (47) (12 mars 2007), pour enfin pondérer la vision russe, en expliquant «*il n'y a pas besoin d'être Einstein pour comprendre que dix intercepteurs de missiles ne représentent aucune menace pour la Russie et pour les Russes*» (48).

Quant à la préséance de l'OTAN dans ce dossier, elle a été rapidement affirmée. Lors d'une réunion entre le Comité politique et de sécurité (COPS) et le Conseil de l'Atlantique-Nord (CAN) fin mars 2007, Javier Solana a indiqué que le bouclier antimissiles américain n'était pas examiné au sein de l'UE, tandis que de Hoop Scheffer précisait de son côté que le débat sur ledit bouclier devait être mené au sein de l'OTAN, sans interférer avec les discussions bilatérales.

Ainsi, progressivement, le dossier antimissiles OTAN et le dossier antimissiles américain en Europe ont été mis en parallèle, puis une réflexion commune a été lancée, à partir de déclarations, de réunions techniques américano-OTAN, de réunions politico-militaires informelles, puis formelles. Ainsi, le Secrétaire général a affirmé, le 19 avril 2007, la possibilité que le système de défense de l'OTAN soit utilisé pour couvrir les pays «*laissés-pour-compte*» du bouclier américain en Europe, précisant dans le même temps que le système OTAN «*sera chevillé sur le système américain de manière à ce que tout le monde soit couvert face aux menaces de longue portée, portée intermédiaire et menaces de courte portée*» (49).

La question des antimissiles dans sa définition américaine a donc été abordée dans le cadre du Comité des plans de défense (CPD), du Conseil de l'Atlantique-Nord, du Conseil OTAN-Russie et de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (50). La session spéciale du Conseil de l'Atlantique-Nord au niveau des directeurs politiques, le 19 avril, a démontré que les alliés sont tous d'accord sur l'existence d'une menace liée aux missiles sur l'Europe et considèrent tous que le bouclier ne peut représenter une menace pour la Russie, qu'il s'agit tout de même de rassurer. L'informelle assemblée d'Oslo, une semaine plus tard, a confirmé le positionnement de l'OTAN, tandis que

(46) Le Secrétaire général de l'OTAN a estimé, lors d'une interview au *Financial Times* (10 mars 2007), qu'il y a toutes les raisons de penser que l'OTAN est menacée par des attaques de missiles émanant de l'Iran (et de la Corée du Nord), au vu des potentialités iraniennes dans le domaine des technologies balistiques ainsi que des déclarations des dirigeants iraniens.

(47) A savoir le flanc sud-est : Turquie, Grèce, Bulgarie, Sud de l'Italie et Est de la Roumanie.

(48) Déclaration au *Financial Times*, 10 mars 2007.

(49) Déclaration du Secrétaire général de l'OTAN en visite les 20 et 21 mai 2007 au ranch du Président américain à Crawford (Texas).

(50) Cf. le rapport du Britannique Michael MATES, *Débat sur la défense européenne*, Rapport de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, document 179 STC 07F, Bruxelles, 2007. Il y a également eu la visite d'enquête de quatre membres de la Commission des sciences et des technologies de la Commission de la défense et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui se sont rendus en République tchèque le 27 juin 2007 pour entendre les points de vue du gouvernement tchèque et des parlementaires sur la question du bouclier américain en Europe.

la réunion du CPD, le 14 juin 2007, a mis au jour la nécessité pour l'OTAN de tenir compte, dans sa réflexion sur la défense antimissiles, du concept de bouclier américain en Pologne et en Tchéquie, une évaluation étant attendue pour février 2008, sur les implications politiques et militaires dudit bouclier. On peut voir là un accord de principe ou une approbation tacite des pays membres de l'OTAN.

Le processus d'entonnoir des programmes américains et OTAN vers une complémentarité multicouches est en quelque sorte entériné – indivisibilité et économie d'échelle obligent – et la feuille de route de l'OTAN semble maintenant claire. Reste à déterminer si la décision politique prévue lors du Sommet OTAN de Bucarest en avril 2008 sera aussi consensuelle sur l'idée d'articulation ou s'il faudra attendre le nouveau Concept stratégique – prévu en 2009 à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Organisation –, qui intégrera aussi probablement une nouvelle posture nucléaire sur le Vieux Continent.

Dans le dossier du bouclier, l'attitude russe, l'évolution du régime en Iran, le jeu des opinions et la question du coût (51) seront, pour les Européens, quelques-unes des clefs majeures, quel que soit le lieu de débat. Déjà, l'approche du dossier du bouclier a été quelque peu assouplie en octobre 2007 quand Washington a proposé à la Russie trois inflexions «significatives» : d'une part, le bouclier sera programmé en fonction de l'analyse commune que feront Washington et Moscou de la menace balistique (52); d'autre part, les Etats-Unis vont inclure la contre-proposition russe de radar en Azerbaïdjan; enfin, on pourrait autoriser des agents de liaison russes en Pologne et en République tchèque pour autant que ces deux pays l'acceptent.

Reste que la question antimissiles et sa légitimité seront largement dépendantes de l'attitude iranienne dans les prochains mois.

L'INCONNUE IRANIENNE

L'Iran, signataire du TNP en 1970 et du Protocole additionnel, a annoncé, le 21 septembre 2004, avoir commencé la conversion de plus de 40 tonnes de minerai d'uranium *via* un processus complet d'enrichissement par centrifugeuses, ce qui permet de donner du combustible enrichi pour des centrales électronucléaires – enrichissement entre 3,5 et 5% –, mais aussi des charges nucléaires si l'enrichissement est supérieur – entre 80 et 90%.

(51) A savoir les questions autour des sommes à déboursier et du contrôle des technologies, à l'instar du programme d'avion américain d'exportation JSF. On estime à 9 milliards de dollars minimum le coût de la construction du troisième site en Europe, à 20 milliards l'interconnexion des systèmes OTAN et américains et à 20 milliards de dollars la construction d'un système de défense global multicouches propre à l'OTAN (Rapport de Michael Mates, Assemblée parlementaire de l'OTAN, 2007).

(52) Par exemple, des tests de missiles de plus longue portée par l'Iran ou une expérimentation nucléaire souterraine.

Sur la base d'un texte euro-américain, l'AIEA a exigé de Téhéran qu'il clarifie, avant une date limite – le 25 novembre 2004, jour de présentation du rapport d'El Barradeï au Conseil des gouverneurs de l'AIEA –, les questions restées en suspens à propos de son programme nucléaire – à savoir les sources et raisons des contaminations à l'uranium enrichi et l'importation de centrifugeuses.

Face aux contournements des dispositions et obligations contractuelles avec l'Agence, avec diverses dissimulations de sites nucléaires tenus secret mais révélés dès 2002 et une diplomatie du jeu du chat et de la souris depuis plusieurs années, le Conseil de sécurité a fini par déposer successivement trois résolutions en 2006 et 2007 (1 696, 1 737 et 1 747), dont les deux dernières portent sur des sanctions politiques et économiques au vu du refus de Téhéran de suspendre au préalable l'enrichissement de l'uranium par centrifugeuses. Ce qui, à terme et en parallèle, pourrait aboutir au pire à des mesures coercitives militaires engagées par voie essentiellement aérienne par les Etats-Unis et/ou les Israéliens (53).

La capacité grandissante iranienne en terme balistique (54), la démission, le 20 octobre 2007, d'Ali Larijani (55) – négociateur iranien en chef du dossier nucléaire et principal interlocuteur des Occidentaux – au profit d'un proche du Président radical, l'accentuation des pressions américaines (56), les discours enflammés et provocateurs du Président Ahmadinejad sont autant de signes d'une radicalisation à l'automne 2007 du dossier nucléaire iranien. Cela étant, si la ligne dure se poursuit en Iran – cette société moderne, au nationalisme exacerbé, traversée par des « courants politiques » hétérogènes chez les *mollahs* –, malgré les pressions américaines et européennes et en parallèle aux offres de coopération politique et économique, sans parler de la lenteur volontaire russe à l'achèvement de la centrale de Bouchehr (57), Téhéran n'a pas encore donné les preuves d'une capacité nucléaire militaire (58) et le seuil n'a pas encore été franchi. Il n'est pas impossible que la stratégie iranienne repose sur la dialectique classique de la sanctuarisation,

(53) Selon les résultats du sondage *Transatlantic Trends 2006*, en cas d'échec des options diplomatiques, 53 % des Américains, 54 % des Français, 46 % des Britanniques et 40 % des Allemands seraient en faveur d'une action militaire visant l'Iran.

(54) Téhéran a testé en août 2004 un missile balistique sol-sol *Shahab-3* (basé sur le Nodong-1 nord-coréen), dont la portée est comprise entre 1 300 et 2 200 km (selon les sources) et capable d'atteindre la Turquie, Israël, la plupart des pays du Moyen-Orient, le Sud de la Russie et de l'Ukraine, une partie du Pakistan et de l'Afghanistan. Une version de portée plus longue, pouvant atteindre des objectifs sur une partie du territoire de l'Union, serait en cours de réalisation. D'autres versions améliorées pour des portées intermédiaires seraient en développement et, selon certaines sources, une capacité intercontinentale pourrait être annoncée en 2015.

(55) Relevons que MM. Larijani et Ahmadinejad étaient concurrents à la présidentielle de 2005.

(56) Cf. la déclaration de Dick CHENEY, dans un discours tenu à Lansdowne (Virginie) le 21 octobre 2007 : « les Etats-Unis et leurs alliés ne permettront pas à l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire ».

(57) La Russie avait repris le contrat en 1994, suite au désengagement de l'Allemagne après la Révolution islamique de 1979.

(58) Impliquant nécessairement pour un Etat nucléaire de première génération l'organisation d'un tir nucléaire d'essai grandeur nature. Selon Mohamed El Baradeï (AIEA), il faudra à l'Iran encore entre 3 à 8 ans pour disposer de la bombe si cette direction est confirmée.

à savoir de disposer de l'arme nucléaire pour « survivre » face à la perception perse d'un environnement hostile (59) et au syndrome de l'encerclement (Iraq, Arabie saoudite, Israël, présence américaine en Afghanistan, en Iraq, dans le Golfe...). Les autres argumentaires pourraient être recherchés dans la recherche d'un prestige politique, la volonté de s'affirmer comme une puissance régionale sur laquelle il faut compter, l'effet miroir ou une solution de rééquilibrage vu la faiblesse militaire conventionnelle du pays.

Reste que, au-delà du principe de précaution – « avec ce régime on ne peut prendre aucun risque » –, l'éventuel nouveau coup de griffe de l'Iran au TNP – déjà malmené par le passé par l'Afrique du Sud, l'Iraq (avec les conséquences que l'on sait) (60), la Libye et la Corée du Nord, autant d'Etats ayant finalement renoncé pour diverses raisons – mettrait gravement à mal le Traité, car un essai nucléaire iranien pousserait d'autres candidats à franchir aussi le Rubicon dans la zone : Arabie saoudite, Egypte, Turquie...

L'incertitude iranienne alimente ainsi toutes les suspicions, rend complexe la recherche d'une troisième voie efficace autre que la seule « *alternative entre bombe iranienne ou bombardement de l'Iran* » (propos d'Hubert Védrine) et renforce indirectement l'argumentaire autour de l'édification d'un bouclier antimissiles en Europe, mais aussi nécessairement en Israël, quand bien même aujourd'hui la menace balistique émergente iranienne pouvant atteindre l'Europe ou les Etats-Unis reste hypothétique. Au-delà, les Etats occidentaux ne sont pas désarmés.

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION : VERS UNE DISSUASION ADAPTÉE

Loin de se déprécier, même si elle joue du silence et de la discrétion, la dissuasion nucléaire est considérée comme complémentaire aux systèmes de défense antimissiles. Cela est particulièrement patent lorsqu'on recense les différents programmes nucléaires en cours aux Etats-Unis (61), au Royaume-Uni (62), en France (63) et en Russie (64), qui portent sur une

(59) Perses parmi les Arabes, Chiïtes face aux Sunnites.

(60) Cf. RMES, *La Troisième Guerre du Golfe. Analyse politique, stratégique et économique*, L'Harmattan, Paris, 2007.

(61) Modernisation des missiles ICBM *Minuteman III*, programme complexe 2030 de charges robustes et sécurisées, production d'un ICBM *Minuteman IV* à charge classique ou nucléaire (2020), nouveau bombardier stratégique en 2040, nouveau sous-marin stratégique (2030)...

(62) Extension de la durée de vie des missiles *Trident-II* jusqu'en 2050, nouvelle flotte de sous-marins stratégiques dès 2024, maintien du panachage des charges.

(63) Programme missile sous-marin *M-51* à charges robustes, mise en œuvre du quatrième sous-marin de dernière génération (2010), capacité réellement tous azimuts, programme missile air-sol nucléaire amélioré, montée en puissance de la base nucléaire sud à Istres. Cf. André DUMOULIN / Christophe WASINSKI, *La Dissuasion nucléaire française : paramètres doctrinaux, politiques et techniques. Révolution ou inflexion de la stratégie en post-Guerre froide (1990-2006) ?*, *Ibidem* / Ecole royale militaire, Bruxelles, sept. 2006.

(64) Déploiement de la version mobile du missile *Topol-M* (2006), nouveau missile *Bulava* sur sous-marin (2008), retrofit des sous-marins stratégiques *Typhoon*, étude sur les missiles de croisière supersoniques...

capacité accrue de crédibilité dans un environnement incertain en matière de prolifération : on constate alors la recherche d'une flexibilité opératoire et politique, avec l'avènement de charges variables (principe du panachage) (65), de charges réglables vers le bas kilotonnique pour les dernières versions des bombes aéroportées américaines allant jusqu'à 0,3 kilotonne, de capacité de relocalisation rapide des cibles grâce au progrès satellitaire et à l'informatique, d'une capacité de tir fractionné des missiles sur sous-marins plutôt que la salve massive, d'une amélioration de la précision afin d'être crédible dans une capacité de décapitation des centres de pouvoir et plus largement les centres de gravité (*leadership targeting*) de l'adversaire potentiel et, enfin, de projet d'études autour des charges perforantes suite au durcissement et à l'enfouissement des objectifs politiques et militaires des nouveaux Etats proliférateurs, programmes dont certains furent annulés pour des raisons politiques (66).

Nous sommes encore et toujours dans ce jeu d'équilibre complexe entre, d'une part, la permanence de la pureté du discours de stricte suffisance, faisant de l'arme nucléaire une arme politique, et, d'autre part, la nécessaire flexibilité de l'outillage, indispensable pour rester crédible, ce que le paysage stratégique impose. En zone européenne, les potentiels nucléaires français, britanniques et américains (théâtre) totalisent entre environ 600 et 900 charges (missiles et bombes) selon les sources.

Nous constatons alors l'alignement des Etats nucléaires sur la notion de riposte adaptée aux Etats soutenant des actes terroristes (67) et l'affirmation du rôle complémentaire des défenses antimissiles au regard de la dissuasion. Nous nous rappellerons à cet égard le discours de Jacques Chirac en janvier 2006 (68), la triangulation américaine de la dissuasion nucléaire, de la dissuasion classique et de la défense globale, mais aussi la gesticulation verbale nucléaire russe dès lors que le projet de bouclier antimissiles américain en Europe est considéré par Moscou comme déstabilisateur.

Le « jeu » n'est pas à somme nulle. A horizon prévisible, même sans système antibalistique, la dissuasion nucléaire « classique » des grandes puissances nucléaires empêche toute aventure. L'Iran n'est pas encore prêt à militariser nucléairement un missile balistique intercontinental capable d'atteindre les Etats-Unis, si tant est que Téhéran ait des vellétés d'en disposer. Quant à une menace régionale iranienne visant la survie même

(65) Par exemple, l'introduction à bord de sous-marins stratégiques de quelques mono-charges nucléaires sur quelques missiles *M-45* français et sur les missiles *Trident II* britanniques.

(66) Cf. le projet américain de « *Robust Nuclear Earth Penetrator* » (Los Alamos Study Group, « *B-61-11 Concerns and Background* », disponible sur les sites Internet www.brook.edu et www.globalsecurity.org).

(67) Bruno TERTRAIS, *Essai de prospective. La dissuasion nucléaire en 2030*, FRSS, Paris, 2006, p. 8.

(68) Cf. le discours de Jacques CHIRAC, sur l'Île Longue, le 19 janvier 2006 : « *contre une puissance régionale, notre choix n'est pas entre l'inaction et l'anéantissement. La flexibilité et la réactivité de nos forces stratégiques nous permettraient d'exercer notre réponse directement sur ses centres de pouvoir, sur sa capacité à agir. Toutes nos forces nucléaires ont été configurées dans cet esprit. C'est dans ce but, par exemple, que le nombre des têtes nucléaires a été réduit sur certains des missiles de nos sous-marins* ».

d'Israël, la politique nucléaire de ce pays indique une volonté de disposer des moyens de riposte – en seconde frappe (69) – quels que soit les effets d'une hypothétique agression nucléaire visant son petit territoire sans recul stratégique, avec, en filigrane, la doctrine Sanson (70) de « suicide partagé » qui n'épargnera personne – Israël entraînant les Etats agresseurs dans la destruction régionale. Il s'agit également de délivrer des messages indiquant l'aptitude du pays à intervenir préventivement si une menace nucléaire « proliférante » devait apparaître dans la région (raid aérien israélien visant la centrale nucléaire en construction d'Osirak le 7 juin 1981, raid aérien visant une installation suspecte en Syrie, le 6 septembre 2007). Cette doctrine indique à suffisance que, dans le dossier iranien, une attention particulière devra être portée sur la politique israélienne, au-delà des discours de la politique américaine de l'Administration Bush sur le ciblage des installations des « Gardiens de la Révolution » (71) et de ses infrastructures nucléaires.

* *
*

L'extrême complexité du dossier, qu'il faut replacer dans le contexte de la défense globale américaine, du jeu du chat et de la souris iranien, sans parler de la confusion des programmes antimissiles atlantiques et américains, fait que la question du bouclier antimissiles en Europe n'est pas résolue et qu'elle appelle à d'autres interrogations sur la militarisation de l'espace mais aussi sur l'avenir des relations entre les Européens et la Russie.

Nous subodorons que cette problématique, où les systèmes sont dès à présent d'efficaces « *armes rhétoriques* » (72), repose sur une dimension stratégique définie par Washington, où l'OTAN apparaît comme l'outil de persuasion indirect et les Européens dans l'Union comme des partenaires sans réel pouvoir d'inflexion. Une Europe à nouveau fragilisée par des enjeux qui la « dépassent » ou sur lesquels elle n'a pas de prise au sens communautaire du terme. La dialectique est donc otanienne et interétatique.

Cela étant, si « *la fin de la Guerre froide n'a pas ouvert l'ère post-nucléaire, mais une deuxième phase de l'âge nucléaire* » (73), quand bien même la perception de la menace balistique – encore virtuelle – reste majeure, la question du bouclier est-elle bien posée ? Faut-il s'engager dans une coopération

(69) Sous-marins porteurs de missiles de croisière nucléaires.

(70) L'option d'un Armagedon régional contre les pays arabes et l'Iran en cas d'attaque NBC ou d'invasion conventionnelle victorieuse du territoire israélien explique le refus constant de Tel-Aviv d'accepter d'autres puissances nucléaires dans la zone.

(71) Ciblage déjà envisagé en représailles à l'implication de l'Iran dans les attentats visant les forces américaines déployées en Iraq.

(72) Expression de Christophe CARLE, UNIDIR.

(73) D'après Lucien POIRIER.

autour du bouclier américain global ou les Européens peuvent-ils se garantir uniquement par le discours de la dissuasion nucléaire ? Si un mixte favorise les incertitudes, offre une gamme élargie d'options stratégiques et participe donc de la « *deterrence* » ou dissuasion, il peut aussi favoriser ou appeler une frappe de contre-prolifération en premier (préventivité), le bouclier se chargeant d'éliminer les systèmes balistiques résiduels si ces derniers parvenaient à être lancés. Reste que, dans le cas de l'explosif nucléaire, une seule charge contournant les défenses antimissiles effacerait d'un coût l'efficacité des systèmes. Aucun système d'interception balistique ne peut garantir une sécurité absolue, mais, *a contrario*, une défense imparfaite pourrait suffire à intimider. Nous savons aussi que la mise en place de systèmes antimissiles crée souvent les conditions d'apparition d'une prolifération de systèmes offensifs aptes à contourner les éventuels boucliers.

De toute évidence, ce dossier éminemment important et pluridimensionnel – stratégique, doctrinal, technologique, économique et diplomatique – va devoir être clarifié par étapes : dès 2008, avec une nouvelle présidence américaine, en 2009 par l'adoption d'un nouveau Concept stratégique de l'OTAN et en 2010 par la révision du Traité de non-prolifération. Cette temporalité sera distincte d'une asymétrie des calendriers entre, d'une part, l'acquisition non confirmée par l'Iran d'une capacité balistique intercontinentale et, d'autre part, la mise en œuvre du bouclier en Europe. Y a-t-il urgence, comme l'exprime le Président Bush dans un discours à Washington le 23 octobre dernier ? L'Iran va-t-il franchir le seuil nucléaire ?

L'argument du bouclier et de l'épée a alimenté depuis la nuit des temps la réflexion des stratéges et des politiques. Cependant, la dialectique de la défense et de l'attaque ne résout en aucune manière deux interrogations parallèles : pour quelles raisons un Etat signataire du TNP décide-t-il ou, du moins, est-il suspecté de vouloir acquérir l'arme nucléaire et comment l'en dissuader autrement que par la voix des armes ou la défense antimissiles toujours imparfaite, toujours contournée, toujours illusoire ? Pour les Européens, la place de la dissuasion nucléaire française et britannique pourrait devenir un assurance-vie communément tolérée en ces temps troublés.